



COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

Ville de Bruxelles
Département Urbanisme
Section Autorisations
Madame Vanessa Mosquera
Directrice
Boulevard Anspach, 6
B - 1000 BRUXELLES

V/Réf. : D137/2021 (corr. : Picard Olivier Pierre Jean)

N/Réf. : AA/AH/BXL22868_696_PU_Lefèvre_53

Bruxelles, le 12/09/2022

Annexe : //

Objet : BRUXELLES. Rue Dieudonné Lefèvre, 53

Demande de permis d'urbanisme portant sur l'aménagement d'un logement à l'étage sous combles, création de deux lucarnes en façade arrière, réaménagement des intérieurs, agrandissement des ouvertures, changement des châssis en façades avant et arrière, aménagement d'un balcon couvert en façade arrière au 2e étage et imperméabilisation et couverture de la cour (mise en conformité).

Avis de la CRMS

Madame la Directrice,

En réponse à votre courrier 31/08/2022, nous vous communiquons l'avis émis par notre Assemblée en sa séance du 07/09/2022.



État actuel de la façade (photo jointe à la demande)



Implantation et contexte du bien (© Streetview et © Brugis)



La demande concerne la maison située 53 Rue Dieudonné Lefèvre, comprise dans la zone de protection des anciens Etablissements Byrrh.

Selon la CRMS, les actes et travaux consignés dans la demande mentionnée sous rubrique sont sans incidences patrimoniales négatives sur l'ensemble classé qui fait face à la maison. Ils n'appellent donc pas de remarques d'ordre patrimonial.

Veuillez agréer, Madame la Directrice, l'expression de nos sentiments distingués.


A. AUTENNE
Secrétaire


C. FRISQUE
Président

c.c. : tjacobs@urban.brussels ; hlelievre@urban.brussels ; mkreutz@urban.brussels ; gvandebrouck@urban.brussels ; pjelli@urban.brussels ; dsourbi@urban.brussels ; bannegarn@urban.brussels ; olivier.picard@brucity.be ; commissionconcertation.urbanisme@brucity.be ; opp.patrimoine@brucity.be ; crms@urban.brussels ; urban_avis.advies@urban.brussels ; urb_accueil@brucity.be ; urb.pu-sv@brucity.be